

Argenteuil, le 29 juin 2024

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-dessous les informations concernant la rentrée scolaire de votre enfant.

**La rentrée est fixée au :**

➤ **LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024 de 14h00 à 17H00 :**

- BTS MCO 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Année.

➤ **LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024 de 15h00 à 17H00 :**

- Pour les élèves de **SECONDE BAC PRO METIERS RELATION CLIENTELE (Commerce – Vente) - GESTION ADMINISTRATION - ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICE A LA PERSONNE**
- CAP VENTE (1<sup>ère</sup> année et 2<sup>ème</sup> année)

➤ **MARDI 3 SEPTEMBRE 2024 :**

- Pour les élèves de **1ère de 9h00 à 11h00**
- Pour les élèves de **la Mention Complémentaire de 10h00 à 12h30**
- Pour les élèves de **Terminales de 10h30 à 12h30**

Tous les élèves devront se présenter en tenue professionnelle (**Pas de jogging, legging, cargo, crop-top etc...**) et être en possession le jour de la rentrée **d'un agenda (obligatoire) et d'une trousse**. **Sans ces éléments, les élèves seront renvoyés chez eux.** La liste des fournitures est disponible sur le site INTERNET du lycée.

Dans le cadre de la semaine d'intégration, des modules seront proposés, le planning sera remis à votre enfant le jour de la rentrée.

Les cours reprendront selon l'emploi du temps annuel le **Lundi 9 Septembre 2024**.

**PREMIERE RENCONTRE PARENTS PROFESSEURS – VOTRE PRESENCE EST OBLIGATOIRE :**

Le **JEUDI 26 SEPTEMBRE à 18H30** : pour les classes de Seconde et de Première année de CAP.

Le **MARDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE à 18H30** : pour les 1ères et Terminale BAC PRO et les Terminales CAP.

**Les dates des périodes de formation en entreprise** : celles-ci vous sont communiquées en annexe 1 à titre d'information mais aussi dans le but d'anticiper vos recherches.

### **TENUE PROFESSIONNELLE :**

**TOUS LES MARDIS à partir du 24 septembre 2024**, ainsi que de manière ponctuelle à la demande du professeur et lors des épreuves orales et des CCF (contrôle en cours de formation), les élèves devront se présenter en TENUE PROFESSIONNELLE en respectant les consignes figurant dans le règlement intérieur Article 21.

**Tout élève ne respectant pas cette exigence sera renvoyé chez lui pour se changer.**

### **DOSSIERS DE BOURSE :**

Contact : Mme KORTAS : [sana.kortas@lycee-cognacq-jay.fr](mailto:sana.kortas@lycee-cognacq-jay.fr)

Tout élève entrant dans le lycée peut prétendre à une demande de bourse sous conditions de ressources. Les dossiers de demande de bourse sont disponibles à la comptabilité. Les élèves scolarisés dans notre établissement en 2023/2024 qui redoublent devront fournir un dossier de vérification de ressources (à retirer le jour de la rentrée). Les élèves ayant déjà reçu une réponse positive doivent apporter leur notification d'attribution et signer une procuration (document à la comptabilité) au lycée ainsi qu'un relevé d'identité bancaire.

### **ASSURANCE SCOLAIRE :**

Les familles qui n'ont pas encore fourni l'attestation d'assurance sont priées de le faire **le jour de la rentrée.**

### **RESTAURATION :**

Contact : Mme KORTAS : [sana.kortas@lycee-cognacq-jay.fr](mailto:sana.kortas@lycee-cognacq-jay.fr)

Le service de restauration débutera en même temps que la reprise classique des cours, c'est-à-dire à partir du lundi 9 septembre 2024.

Les familles qui souhaitent solliciter une aide pour le paiement de la cantine devront nous faire parvenir une lettre motivée ainsi que les justificatifs de revenus (avis d'imposition...). **Sans ces documents, aucune aide ne pourra être accordée.**

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire par téléphone au 01.39.61.02.87 ou par mail : [administration@lycee-cognacq-jay.fr](mailto:administration@lycee-cognacq-jay.fr).

Pour plus d'informations, le lycée ré-ouvrira ses portes le Lundi 22 Août 2024. Vous pouvez également consulter notre site Internet : [www.lycee-cognacq-jay.fr](http://www.lycee-cognacq-jay.fr)

Recevez Madame, Monsieur, nos très cordiales salutations.

Monsieur BARREIX  
Chef d'établissement